



Le réassureur CCR couvrant les sinistres catastrophiques pour le compte de l'Etat a créé une base de données des sinistres traités baptisée ERISK. Il souhaite ainsi faire bénéficier le grand public et les responsables locaux des données collectées dans le cadre de sa mission pour les aider à mieux connaître et prévenir les risques naturels. La base de données ERISK compte désormais 155 événements extrêmes ayant frappé la France entre 1989 et 2013 qui y sont documentés grâce à l'ajout de 86 nouvelles fiches portant sur des inondations, des séismes, ou des sécheresses survenues de 2004 à 2009. Chacune de ces fiches contient une description du phénomène, des informations sur le coût assuré, et des cartes des communes impactées par l'événement. Une carte dynamique permet par ailleurs de s'informer sur la sinistralité et l'exposition des départements et des communes à ces catastrophes naturelles.

Dans le cadre de son activité de réassurance publique, CCR est au cœur du régime français de couverture des dommages causés par les catastrophes naturelles. Son expertise en la matière lui permet de contribuer à une meilleure compréhension de l'exposition des assurés et des entreprises aux risques climatiques. CCR est aussi un acteur de la réduction de leur vulnérabilité en participant à l'amélioration des mesures de prévention et d'aménagement des territoires dans les zones les plus exposées.

CCR collecte un très grand nombre de données sur les catastrophes naturelles en France pour les besoins de son activité. Erisk a pour objectif de restituer certaines de ces données formalisées pour le retour d'expérience. Dans ce site vous trouverez :

- des explications sur la manifestation physique des principaux risques naturels couverts par le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles en France,
- des fiches synthétiques décrivant les principaux événements ayant impacté la France depuis 1990,

- une carte interactive permettant de consulter des indicateurs assurantiels par département ainsi que les reconnaissances de l'état de catastrophes naturelles par commune,
- des liens utiles qui vous guideront vers des informations relatives aux catastrophes naturelles et à l'assurance en France.

L'intérêt de cette base de données est de mettre en évidence les coûts engendrés par les catastrophes naturelles dans l'objectif de favoriser une meilleure prise en compte des actions de prévention à mener pour limiter les effets des risques naturels.

Pour découvrir ce site, rendez-vous sur <http://erisk.ccr.fr> et laissez-vous guider !